

LA MAISON DES PARENTS



**Vous pouvez aider à réaliser la Maison des Parents
d'enfants hospitalisés au CHU de Reims en faisant un don.**

Le projet est lancé : début des travaux, 1^{er} semestre 2019.

Mme - Melle - M. :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél :

E-mail :

Participe à la réalisation de la MAISON DES PARENTS par un don de : €uros

Date :

Je règle cette somme en espèces ou par chèque à l'ordre de Roseau et l'adresse à :

Roseau B.P. 2064 – 51072 - REIMS CEDEX

Les Dons et Adhésions à l'association ROSEAU donnent droit à une réduction d'impôts égale à 66% du montant versé dans les limites fixées par la loi en vigueur. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Roseau vous remercie

Avez-vous eu un enfant hospitalisé dans le service d'hémato-oncologie de l'A.M.H. ?

OUI

son prénom.....

NON

vosre lien familial

<http://www.association-roseau.fr>